

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le neuf septembre (**09 septembre 2014**), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 septembre 2014

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent excuse : GUYOT David

Secrétaire de séance : CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 07 juillet 2014.

II – URBANISME

1) Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

a) que trois demandes de permis de construire ont été acceptées :

- GEAY Valérie et BESSON Lilian : Local et piste auto école à la zone des Foulletons sur la parcelle ZI 183 « Au Troussent »

- FERNOUX Rémy : une maison d'habitation à La Pièce Rougemont

- PELLETIER Guy : un apprentis attenant à la maison Rue du Champ Minet

b) que deux déclarations préalables ont été acceptées :

- GANDROZ Hervé : réfection de toiture

- BEYNA Hervé : construction d'un abri voiture

c) Qu'une demande de certificat d'urbanisme a été retournée « non instruite » pour vice de forme et doit être reformulée par le pétitionnaire

d) qu'une demande de permis de construire une maison individuelle a été déposée sur le lot N°2 à La Pièce Rougemont

2) Aménagement du quartier de La Pièce Rougemont

Suite aux remarques des élus, M. le Maire interrogera le bureau d'étude sur la possibilité de repousser la limite d'implantation des futures constructions.

III – PROJETS EN COURS

1) **Construction d'une cantine** : Au vu de l'esquisse présentée par Olivier GENEVAUX, les élus décident de poursuivre l'étude et le chiffrage du projet.

2) **Aménagement du Carrefour CD 137/Route de Lons/Rue du Champ Thorin** : Le Conseil Municipal prend connaissance du relevé topographique et de la poursuite du projet avec Mme MIKRUT du bureau ABCD.

M. le Maire informe que suite à la mise en vente de la parcelle ZI 54 par M. BUISSON J.Luc, la commune peut faire valoir son droit de préemption, cette parcelle ayant fait l'objet d'une déclaration de DPU, et le prix de vente proposé est en conformité avec l'estimation du service des Domaines

3) Aménagement du quartier de la Pièce Rougemont :

Les travaux de viabilisation étant terminés, M. le Maire présente aux élus les plans de récolement fournis par l'entreprise DELARCHE (réseaux humides) et le SIDEDEC (réseaux secs).

VI – AFFAIRES SCOLAIRES ET GESTION DU PERSONNEL

M. le Maire informe les élus que suite aux contraintes liées à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les horaires des écoles de Larnaud doivent être modifiés pour l'après-midi : de 13h50 à 16h10 au lieu de 14h à 16h20, afin de coïncider avec le ramassage scolaire du collège et d'établir un circuit plus rationnel.

Les élus autorisent le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la mise à jour de tous les dossiers des personnels communaux :

- Ajustement des horaires des employées concernées
- avancement d'échelon et reclassement indiciaire de Martine CHEVASSUS et Annie POURCELOT
- Suppression du poste de Magali VINCENT, démissionnaire et création du poste d'Elodie HENRY, titulaire stagiaire
- Délibérations et arrêtés d'embauche pour les personnes affectées aux Temps d'Activités Périscolaires et pour la personne affectée au ménage de l'école primaire et du bâtiment mairie/salle des fêtes.

VII – BATIMENTS

- 1) **Studio situé au 1^{er} étage de l'école maternelle** : Le logement ayant été totalement meublé, est loué à Alisson VOGÉ-MAUCLAIR.
- 2) **L'appartement F3 situé au 1^{er} étage de l'école maternelle**, fera l'objet d'une mutation de bail à compter du 1^{er} octobre 2014
- 3) **Monument aux morts et Monument du Capitaine Lardet** : des devis de nettoyage et réfection des lettres ont été demandés à la marbrerie bletteranoise:

VIII – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RESEAUX

- 1) Suite au premier devis reçu pour la mise en place de radars pédagogiques (Plus de 3 000 Euros/pièce fourni posé), le Conseil décide de demander d'autres devis afin de pouvoir effectuer une comparaison de prix.

Il est proposé également dans un premier temps de demander à la DDTJ, la pose d'un compteur de véhicules et enregistreur de vitesse aux points stratégiques de circulation.

IX – ENQUETES PUBLIQUES

M. le Maire informe les élus des enquêtes publiques et des déclarations en cours :

- 1) GRACE du 15/09 au 17/10/2014 : reconduction d'autorisation de production (dossier disponible en Mairie et à la Préfecture)
- 2) Conseil Général du Jura du 01/09 au 01/10/2014 : Projet de Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux du Jura
- 3) Réseau Ferré de France : Fermeture de la section de Desnes à Lons le Saunier prononcée le 10/07/2014

X – FISCALITE

Conformément à la loi portant sur les exonérations facultatives (art L 331-9 et R 331-4 à R 331-6 du Code de l'Urbanisme), les communes ont la possibilité de décider l'exonération de la taxe d'Aménagement sur les abris de jardin, soumis à déclaration préalable. Après en avoir délibéré, le Conseil se déclare favorable à cette disposition qui s'appliquera, à compter du 1^{er} janvier 2015, aux abris de jardin d'une superficie comprise entre 5 et 20m² maximum, non destinés à l'habitation de loisirs.

XI – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- 1) **Travaux de voirie** : David GUYOT rend compte des réunions auxquelles il a assisté et des contacts pris avec des entreprises spécialisées pour réfléchir à la réfection du Chemin des Genêtes et du Chemin des Tartres et sur la résolution d'autres cas ponctuels (Rue du Champ du trésor, Rue Gacon, jetée de l'Etang Chalmache, ...)
- 2) **Commission Communication** : La création d'un site Internet à coût minimisé (500 € pour la conception et 180 € de maintenance annuelle) pourrait être réalisable en concertation avec l'Association des Maires Ruraux de France. Après en avoir délibéré, les élus chargent M. le Maire d'adhérer à l'AMRF pour un coût annuel de 75 €.
- 3) **Commission des bois** : Noël GUILLEMIN, adjoint responsable des bois, programmera une visite des bois communaux, avant l'organisation de l'affouage.
- 4) **Communauté de Communes Bresse Revermont** : M. le Maire rend compte de l'avancement des travaux de la CCBR dans divers domaines :
 - a. Installation d'une boucherie à COMMENAILLES
 - b. Mise en service des médiathèques de Bletterans et de Sellières
 - c. Reprise d'une friche industrielle
 - d. Fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement le mercredi

XII – QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Commission de révision des listes électorales** : Mme Nicole FAUVEY ayant demandé à être déchargée de ses fonctions de représentante auprès du Tribunal de Grande Instance de Lons le Saunier, le Conseil oriente son choix sur une autre personne qui sera consultée avant d'être proposée au TGI.
- 2) **Commémoration 11 novembre** : la cérémonie se déroulera de façon habituelle avec en complément, l'intervention de l'Association C.L.O.C.H. Le déroulement sera affiné lors d'une réunion commune courant octobre.
- 3) **Repas des Anciens de Larnaud** : il est programmé pour le mois de mars, la date restant à déterminer en concertation avec la cuisinière.
- 4) Après avoir pris connaissance du courrier transmis par le SICOPAL, le Conseil accepte l'adhésion de la Communauté de Communes de la Petite Montagne.
- 5) **Eclairage Public** : Le recensement des installations et l'étude d'un nouveau devis de maintenance seront étudiés. Suite aux nombreuses pannes constatées au cours de l'été, l'entreprise DME fera une vérification générale du réseau.
- 6) Il est signalé quelques lieux, publics ou privés, à **débroussailler** afin d'améliorer la circulation et/ou la visibilité.
- 7) **Prochaine réunion de conseil** prévue le vendredi 24 octobre 2014 à 20h30.

LARNAUD, le 25 septembre 2014
Philippe ANTOINE, Maire de LARNAUD

